



Membres du Conseil municipal : 29
Membres en exercice : 29
Présents : 19 Absents : 10
Suffrages exprimés : 22

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
Haute-Garonne

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CASTELNAU D'ESTRÉTEFONDS (31620)

Séance 2023/08 du 18 décembre 2023

D. 2023/08-11 – COMMANDE PUBLIQUE – MP TVX – Mairie - avenants

L'an deux mil vingt-trois, le dix-huit décembre à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes Colucci, sous la présidence de Sandrine SIGAL, Maire.

Présents : ABAD-LAHIRLE Nadine, ARNAUD Olivier, BRUN Dante, CASSAGNE Joël, CONSTANS Loïc, CURIAL Sylvain, DIU Sandrine, DUSSART Vincent, FORTIER Jean-Claude, LABRUNE René, LACALMONTIE Marie-Thérèse, LE GAC Valérie, MARTY Laurent, ROBIN Véronique, SAURA Olivier, SEGALA Patricia, SIGAL Sandrine, VERDEAU-BORNE Sébastien, WASTJER Michel.

Absents : ALIS Laure, BALLAND Sandrine.

Absents excusés : ALONSO Christophe, LEPEE Guillaume, MARCONIS Monique, MOINE Magali, SMIDTS Roberte.

Pouvoirs : BINET Pascale à DIU Sandrine, MARROT Cora à ARNAUD Olivier, PILIPCZUK Gregory à SIGAL Sandrine.

Les conseillers ont été convoqués le 12 décembre 2023 par courrier et/ou électronique à leur adresse personnelle et/ou de messagerie. Le dossier était composé du courrier de convocation, de l'ordre du jour, des notes explicatives de synthèse et des projets de délibération.

ROBIN Véronique est nommé secrétaire de séance. Pascal BARAT, Directeur général des services, assiste à la séance en tant qu'auxiliaire.

Vu les délibérations D.2023/02-04 du 6 mars 2023, D.2023/06-05 du 25 septembre 2023 et D.2023/07-04 du 13 novembre 2023.

S'agissant des travaux de réhabilitation de l'ancienne boulangerie, il est demandé au conseil municipal de bien vouloir approuver les avenants ci-dessous :

Envoyé en préfecture le 20/12/2023

Reçu en préfecture le 20/12/2023

Publié le

ID : 031-213101181-20231218-D20230811-DE



Après en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité approuve les avenants ci-dessous.

Avenants marchés travaux mairie CM 18/12/2023

LOT	Entreprises	Montant HT marché initial	Modifications	Réf devis	Montant HT		N° Avenant	Total Général des avenants HT	% du marché initial	Montant Total Fin. HT
					Détail	Total				
N° 02 GROS CEUVRE	PRIMO	505 000,00	Création reservations supplémentaires pour lot plomberie	N° 13 ind C du 16/11/2023	4 279,50 €	4 279,50	3	5 370,35	1,1%	510 370
N° 07 MENUISERIES EXTERIEURES BOIS ET PROTECTIONS SOLAIRES	GEMIN	129 101,00	BSO supprimés façade Nord-ouest	N/A/V-0402/01 V2 du 05/12/2023	-11 630,00 €	-9 382,00	1	-9 382,00	-7,3%	119 719,00
			Suppression fenêtres F7, F24		-4 896,00 €					
			Supplément pour 47 lambrequin ouvragés		5 539,00 €					
			Modifications ouvertures, entrées d'air sur fenêtres		1 605,00 €					
N° 14 ÉLECTRICITÉ CFO CFA	TEELEC	225 402,26	Modification des points de contrôles d'accès (15 portes à prévoir au lieu de 10) & modification de la marque fournisseur	D23090236 du 08/12/2023	3 910,80 €	3 910,80	1	3 910,80	1,7%	229 313,00

Total Avenants CM 18 décembre 2023	-1 191,70	-0,05%
---	------------------	---------------



Total Global des avenants	47 048,32	1,8%
----------------------------------	------------------	-------------

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

Au registre sont les signatures

La Maire,



Sandrine SIGAL

Mme la Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. De même, en cas de recours ne nécessitant pas la présence d'un avocat, vous pourrez saisir le tribunal susmentionné par le site « Télérecours Citoyens » à l'adresse suivante : www.telerecours.fr, et ce en application de l'article R421-1 du Code de justice administrative